



# PASS SANITAIRE « DE BASE » OBLIGATOIRE & NORMES POUR LA LIMITATION DE L'INFECTION AU COVID-19

À partir du 1<sup>er</sup> avril 2022, l'accès aux Musées du Vatican et à toutes les zones de leur compétence ne sera permis qu'à ceux qui sont en possession d'un *Pass sanitaire COVID-19* (*Green Pass* « de Base » ou certificats équivalents pour les pays hors UE).

Par « **Green Pass de Base** » on entend exclusivement un certificat, vérifiable sur l'App officielle, qui prouve la situation de **vaccination effectuée** contre le Sars-Cov-2 ou la **guérison** du Sars-Cov-2, ou bien l'**exécution effective d'un test moléculaire (test PCR)** ou **antigénique rapide** avec résultat négatif au virus Sars-Cov-2 (endéans les 48 heures précédant l'entrée aux Musées dans le cas du test antigénique rapide ; endéans les 72 heures dans le cas du test moléculaire ou PCR).

Par **certificats équivalents pour les pays hors UE**, on entend exclusivement les certificats de vaccination effectuée délivrés par les autorités sanitaires nationales compétentes étrangères, pour autant que le vaccin inoculé ait été autorisé par l'Agence européenne des médicaments (EMA) ou dont la validité a été en tout cas reconnue par l'Autorité sanitaire de l'État de la Cité du Vatican. Ces certificats doivent mentionner les informations suivantes : identification du titulaire (nom, prénom, date de naissance) ; informations concernant le vaccin (dénomination et lot) ; date d'administration du vaccin ; indications de l'État et de l'Autorité sanitaire qui a délivré le certificat. Ces certificats devront être rédigés dans au moins une des langues suivantes : italien, anglais, français, espagnol, allemand.

**Tout autre type de certificat, quelle qu'en soit la nature ou l'espèce, ne sera pas admis.**

Le personnel en place aux contrôles pourra demander de montrer non seulement le certificat sanitaire sous forme digitale ou papier, mais aussi le document d'identité de la personne pour en vérifier la titularité effective.

Chacun est donc prié d'arriver aux Musées avec les documents en règle et prêts à l'usage, afin de faciliter les opérations de contrôle et d'accès.

1



## 1 CONTRÔLE DE LA TEMPÉRATURE CORPORELLE

Chaque visiteur sera soumis au contrôle de la température corporelle grâce à des instruments thermométriques adaptés. **Ce contrôle est obligatoire.**

**L'entrée sera refusée à ceux qui ont une température corporelle égale ou supérieure à 37,5° C.**



## 2 PORT OBLIGATOIRE DU MASQUE FFP2

**Le port d'un masque FFP2 est obligatoire.**

Les masques servent à réduire le risque, pour ceux qui le portent, d'infecter les autres, car ils bloquent une grande partie des minuscules petites gouttes provenant de la bouche et du nez quand on tousse, quand on éternue ou quand on parle. Si le port du masque aide donc à limiter la diffusion du virus, il va de pair avec le lavage des mains et les mesures d'hygiène respiratoire (éternuer et tousser dans son coude).

Le port du masque reste associé au maintien de la distance de sécurité (plus d'1 mètre).

Comment porter le masque :

- avant de mettre le masque, se laver les mains à l'eau et au savon, ou avec un gel hydroalcoolique ;

- couvrir sa bouche et son nez avec le masque, en s'assurant qu'il adhère bien au visage ;
- éviter de toucher l'intérieur du masque quand on le porte ;
- si le masque devient humide, on conseille de le remplacer par un nouveau masque et de ne pas le réutiliser ; en effet, les masques sont à usage unique ;
- pour ôter son masque, on le prend par les élastiques, sans toucher la partie antérieure ; tout de suite après, il faut le jeter dans les déchets non triés.

**Le port du masque est obligatoire à l'extérieur également**, en maintenant toujours et de toute façon la distance de sécurité de plus d'1 mètre.



### 3 SE LAVER SOUVENT LES MAINS

Le lavage et la désinfection des mains sont décisifs pour prévenir l'infection. Il faut se laver les mains à l'eau et au savon pendant au moins 20 secondes. En l'absence d'eau et de savon, on peut utiliser un gel hydroalcoolique désinfectant.

Des distributeurs de liquide hygiénisant seront disponibles à l'intérieur des Musées.



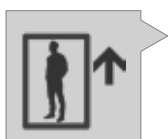
### 4 NE PAS SE TOUCHER LES YEUX, LE NEZ ET LA BOUCHE AVEC LES MAINS

Le virus se transmet principalement par voie respiratoire, mais il peut entrer dans le corps aussi par les yeux, le nez et la bouche. Il faut donc éviter de se toucher le visage avec les mains mal lavées. En effet, les mains entrent en contact avec des surfaces contaminées par le virus et peuvent provoquer l'infection.



### 5 ÉVITER LE CONTACT RAPPROCHÉ AVEC D'AUTRES PERSONNES

Maintenir une distance interpersonnelle de plus d'1 mètre avec les autres personnes.



### 6 USAGE DES ASCENSEURS

L'usage des ascenseurs sera réservé généralement aux personnes ayant des difficultés de déambulation ou avec des conditions particulières de santé qui conseillent.

Normalement, il ne sera permis que pour la montée, sauf pour des cas particuliers où l'usage de l'ascenseur en descente est conseillé.

L'accès aux cabines ne sera généralement possible qu'à une personne à la fois.

Les visiteurs handicapés pourront utiliser les ascenseurs avec leur accompagnateur.



### 7 ÉVITER LA PROMISCUITÉ DES BOUTEILLES ET DES VERRES